

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>



INFOS CLUBS

Des clubs n'ont toujours pas récupéré leur tablette. Ils peuvent venir la chercher aux heures d'ouverture en prenant rendez-vous auprès du secrétariat du District (un courriel a été envoyé aux clubs).



Le CDOS recrute

Le Comité Départemental Olympique et Sportif recrute son Agent de Ressources et de Développement (CDI 100%).

Vous pouvez contacter le CDOS au 04 74 45 11 27

La fiche de poste est consultable sur le site du District.

**L'édition de « Petit Filet... » du mois de Janvier 2022 est disponible
sur le site internet du District**



COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Nouveau protocole d'après match décidé par la Commission Prévention et à appliquer dès la reprise

Pour faciliter la sortie de terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match. Il sera mis en application, à titre d'essai, pour toutes les équipes seniors après la trêve de cette saison 2021/2022.

*A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main (**le salut en fin de match se fera, pour l'instant, sans serrage de mains, en attendant des jours meilleurs**). Puis, l'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central, avec les remplaçants et le ou les coachs.*

L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les 2 capitaines, le ou les coachs, l'arbitre central, les 2 arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.

Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaires, attendue par l'arbitre et les 2 assistants qui rejoignent ensuite leurs vestiaires.

Merci de bien vouloir mettre en application ce nouveau protocole dès vos prochains matchs.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 18.01.2022

Présents : CHABAUD Loïc - HERMANN Pierre-KONTE Ibrahima - TOUZANI Hamid.

Excusés : FAVIER Pierre – GUICHERD Olivier – JARJAVAL Romain – KRIMOU Abdeltif – STRIPPOLI Guillaume (tous en visio-conférence).

COURRIERS ARBITRES

BLANC Jean-Luc : accompagnement d'un jeune arbitre.

JAOUAB Adil : justificatif d'absence.

MOKRANE Yvon : prolongation d'indisponibilité médicale jusqu'à la fin mai.

LA COMMISSION ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX DE SANTE A TOUS LES ARBITRES DU DISTRICT. ELLE LEUR SOUHAITE PLEINE REUSSITE SUR LE PLAN PERSONNEL, PROFESSIONNEL ET SPORTIF.

ELLE SOUHAITE EGALEMENT UN PROMPT RETABLISSEMENT A OLIVIER GUICHERD, OBSERVATEUR ET A SA FAMILLE.

INFORMATIONS

LE QUESTIONNAIRE DE LA MI-SAISON NE PEUT PLUS ETRE ENVOYE AU DISTRICT : LA DATE LIMITE ETAIT FIXEE AU 16.01.2022

LA PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION SE TIENDRA LE 08.02.2022 A 19H.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

COMMISSION FEMININE

Pratiques compétitives féminines

Le District de l'Ain constituera un groupe de travail en collaboration avec les clubs pour l'organisation des pratiques sur notre territoire pour les saisons à venir.

Le président de la commission féminine, Vincent JACUZZI, prendra contact avec les clubs en temps voulu.

Compétitions départementales U15F et Sénior F

Suite à des contrôles récents de feuilles de match, il s'avère que des équipes ne pratiquent pas dans les règles.

Nous vous rappelons ainsi les années de pratique autorisées dans les compétitions départementales (décidé avec les clubs lors de la Plénière Féminine de début de saison) :



- Championnat U15F : Sont autorisées à pratiquer des U15F (2007), des U14F (2008), **3 U13F (2009) et 1 U12F (2010)**
- Championnat Senior F : Sont autorisées à pratiquer des U18F (2004), **2 U17F (2005), 2 U16F (2006)**.

Des sanctions seront prises à l'avenir en cas de nouvelles infractions au règlement.

Plan de Performance Fédéral U12F

Les joueuses U12F listées seront **convoquées le Mercredi 23 Février prochain matin (lieu à confirmer)** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
ADAM	ERINN	AS DORTAN LAVANCIA
COULON	ELLIE	FC BRESSE NORD
KACEM	MARYAM	AS MONTREAL LA CLUSE
LACOUR	LISE	FC BRESSE NORD
PERSEGOL	MARY	ENT.S. VAL DE SAONE
POIRIER	ELINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
PONCET	JUSTINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
VERNOUX	ELISA	ESSOR BRESSE SAONE
AMORIM	MANON	PLASTICS VALLEE FC
MORALES GONZALEZ	KEYLIA	PLASTICS VALLEE FC
CHARPIGNY	MANON	ESSOR BRESSE SAONE

RENOUD GRAPPIN	CLEMENTINE	ESSOR BRESSE SAONE
SORET	MAELYS	PLAINE REVERMONT FOOT
NORDERA	LOLA	US VEYZIAT
CURNILLON	NINA	AS ATTIGNAT

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses U13F-U14F listées ci-dessous seront **convoguées le Mercredi 23 Février prochain après-midi (lieu à confirmer)** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

U13F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BOUVARD	FLAVIE	CS LAGNIEU
BOUVIER	LUCIE	AS DORTAN LAVANCIA
GONCALVES	LOU	AS MONTREAL LA CLUSE
GONCALVES	NINON	AS MONTREAL LA CLUSE
GRIMONT	LEELOU	FC VEYLE SAONE
HERNANDEZ	JADE	ENT.S. VAL DE SAONE
LOISY MANDA ABEGA	LEE LY	GJ CENTRE DOMBES
MIALON BRIAS	FAUSTINE	AS MONTREAL LA CLUSE
PECHU	EUGENIE	ENT.S. REVERMONTAISE
PLANCON	CAMILLE	AS MONTREAL LA CLUSE
REVEL	MANON	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
SUDAN	ELISA	PLASTICS VALLEE FC
TAIBI	RIHANNA	CONCORDIA FC

U14F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BEREZIAT	ROMANE	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ
BOULLY	ROMANE	BRESSE FOOT 01
DEMEUSOIS	JULIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
EL MOKADEM	HANNA	US ARBENT MARCHON
ESCOFFIER	EMILLIE	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL
GUERIN	VALENTINE	ENT.S. REVERMONTAISE
LANCON	ANNA	ESSOR BRESSE SAONE
LAVANDEIRA	ANDREA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MENESSIER	BLANCHE	U.S. DES DOMBES
PANIER	ANAIS	EF SAONE BEAUJOLAIS
PERRIER	MARGOT	AS MONTREAL LA CLUSE
RIZZO	JULIA	A.S. MISERIEUX TREVOUX
ROMAN	INES	BRESSE FOOT 01
SCARAMOZZINO	NOEMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
TREFCON	ANISSA	GJ CENTRE DOMBES
VION	LILOU	FC COTIERE LUENAZ

Futsal Féminin – 22 et 23 Janvier 2022

La commission Féminines organise **le week-end du 22 & 23 Janvier 2021** son traditionnel tournoi féminin **au gymnase de St Denis les Bourg**.

Au programme :

- **Samedi Matin** : Plateau Futsal U11F – convocation individuelle envoyée aux joueuses
- **Samedi Après-midi** : Tournoi U15F – inscription via le lien suivant : <https://forms.gle/RCKEWMp5vv5HEKGb8>
- **Dimanche Matin** : Tournoi U12F-U13F – convocation individuelle envoyée aux joueuses et inscription via le lien suivant pour les équipes : <https://forms.gle/RCKEWMp5vv5HEKGb8>
- **Dimanche Après-midi** : Tournoi Sénior F – inscription via le lien suivant : <https://forms.gle/RCKEWMp5vv5HEKGb8>

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL AUX CLUBS !

Article 42 – Arbitres – Arbitres assistants – Référénts en arbitrage

42.1) Les arbitres sont désignés par la commission de l'arbitrage du district.

En cas d'absence de celui-ci ou en cas de non-désignation, l'arbitre et les arbitres assistants sont désignés dans les conditions définies dans les paragraphes ci-après.

En cas de non-respect des conditions de désignations, le club plaignant doit émettre des réserves, sur la feuille de match, avant le début de la rencontre, selon les procédures en vigueur.

42.2) Le règlement des arbitres s'effectue à la mi-temps, dans le vestiaire, par le club recevant.

42.3) Si l'arbitre désigné est absent 15 mn après l'heure prévue pour le début de la partie, les équipes en présence doivent présenter chacune un arbitre majeur pour les matchs seniors. Le sort désigne celui qui dirige la partie. Ce dernier est considéré au même titre qu'un arbitre officiel.

Si un arbitre officiel, non désigné ce jour-là par la commission des arbitres et non "indisponible", se trouve sur le stade et ne fait pas partie des clubs en présence, il a priorité.

Dans ce cas, l'arbitre perçoit uniquement le montant des frais de fonctionnement selon les tarifs en vigueur.

42.4) En absence de désignation d'arbitre par la commission des arbitres (pour les catégories U15, U17, U19, Féminines à 11, Seniors) sauf en D5, les articles suivants sont appliqués.

42.5) En cas de match entre 2 clubs n'étant pas en règle avec le statut de l'arbitrage, c'est le tirage au sort (à la pièce) qui désigne le club devant arbitrer la partie.

42.6) En cas de match entre un club en règle avec le statut de l'arbitrage et un club en infraction avec ce même statut, c'est le club en règle avec le statut de l'arbitrage qui est désigné pour arbitrer la partie.

42.7) En cas de match entre 2 clubs en règle avec le statut de l'arbitrage, le match est arbitré par un représentant du club recevant.

42.8) En cas de match à rejouer pour faute technique d'arbitrage ou faute administrative des instances, les dépenses occasionnées par les déplacements des arbitres, délégués et équipe visiteuse sont prises en charge par les instances.

42.9) En D5, les rencontres seront arbitrées selon les possibilités en première phase et au premier niveau en deuxième phase selon l'article 42. En deuxième phase au deuxième niveau, les rencontres sont arbitrées par le club recevant en priorité, sauf si un arbitre officiel ou joueur exclu devant arbitrer est désigné.

42.10) Le dirigeant susceptible de remplir des fonctions d'arbitrage, dans quelque catégorie que ce soit, doit avoir fait valider le certificat médical figurant sur la demande de licence.

42.11) Tout arbitre désigné par la commission des arbitres (quel que soit le mode de convocation) n'honorant pas celle-ci et tout arbitre déclaré indisponible ne peut en aucun cas arbitrer une autre rencontre.

Réunion du 18 Janvier 2022

Présents : MM DELIANCE, PELLET, BACONNET, BOURDON

Excusés : MM VERNAY, GUTIERREZ

Dossier n° 102

Match n° 24180222 : Culoz Grand Colombier 1/Côtière Luenaz 1 – U18 D3 poule C – du 18/12/2021

Forfait de Côtière Luenaz 1.

Score :

Culoz Grand Colombier 1 : 3 buts / 3 points

Côtière Luenaz 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Côtière Luenaz est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 103

Match n° 23563853 : Ambérieu FC 2/Chazey Bons 1 – Seniors D4 poule B – du 19/12/2021

Réclamation d'après match du club de Chazey Bons contre Ambérieu FC 2 pour motif :

- Equipe supérieure au repos, plus de 2 joueurs ayant participé à la journée de championnat précédente.

Réserve d'après match recevable.

Après vérification et pointage, il s'avère que :

- L'équipe d'Ambérieu FC 1 était bien au repos le week-end du 19/12/2021

- que 8 joueurs d'Ambérieu FC 2 avaient participé au match d'Ambérieu FC 1 lors du week-end précédent

Par conséquent, la commission donne match perdu par pénalité à Ambérieu FC 2.

Score :

Ambérieu FC 2 : 0 but / 0 point

Chazey Bons 1 : 2 buts / 0 point

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club d'Ambérieu FC est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 18 janvier 2022

Rencontres en retard reprogrammées au 23 janvier 2022 pour les poules de 14 et 13 :

D1 J9 : Nantua Us 1 – Ol. Rives de l'Ain 1

D1 J10 : Belley Cs 1 – Plaine Tonique Fc 1

D1 J11 : Ambérieu Fc 1 – Bourg Fo 1

D2 poule B J10 : Izernore Us 1 – St Laurent As 1

D3 poule C J10 : Montréal As 2 – St Vulbas Berges du Rh.2 et

Culoz Grd Colombier Us 2 – Veyziat Us 1 est inversée et devient Veyziat Us 1–Culoz Grd Colombier Us 2

Pour les poules de 12 les rencontres en retard sont reprogrammées au 20 février 2022.

Pour D5 : Il reste quelques rencontres à jouer poules A - C - J

Vous pouvez inscrire des équipes pour la Phase 2 en envoyant un courriel au district boîte du club.

Equipes validées pour le niveau 1 (4 poules de 6)

Champagne Csv 1

Artemare Fc 1

Leyment Fo 1

Lagnieu Cs 3

Montluel Fc 1

Porte de l'Ain Sc 3

Foot Trois Rivières 2

Chaneins Isn Fc 1

St Etienne sur Chalaronne As 2

Chaveyriat As 2

St Martin du Mont Esr 3

Dombes Us 2

Bord de Veyle Fc 2

Manziat Fc 2

Attignat As 2

Plaine Tonique Fc 3

Marboz Esb 5

Valserine Fc 2

Izernore Us 2

St Cyr Us 1

Cormoz St Nizier Fc 1

Chatillon La Palud Csj 2

Bresse Dombes Js 2

*

- En attente du résultat de la rencontre D5 poule J

Nurieux Volognat Fc 2 – Veyziat Us 2 reprogrammée le 6 février 2022

Les autres rencontres non jouées n'ont aucune incidence sur les classements pour le niveau 1.

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 18 décembre 2022

U18 niveaux pour phase 3 début le 5 mars

<u>D1</u>		<u>D3</u>		<u>D4</u>	
1	Ain Sud Foot 2	1	Ambérieu Fc 1	1	Bord de Veyle Fc 1
2	Essor Bresse Saône 1	2	Arbent Marchon Us 2	2	Bord de Veyle Fc 2
3	Lagnieu Cs 1	3	Attignat As 1	3	Bourg Sud 2
4	Marboz Esb 1	4	Bourg Fo 1	4	Bresse Tonic Foot 3
5	St Martin Mont Esr 1	5	Bressans Fc 1	5	Centre Dombes Foot 2
6	Veyle Saône Fc 1	6	Bresse Foot01 1	6	Cormoz St Nizier Fc 1
	<u>D2</u>	7	Bresse Nord Fc 1	7	Côt.Luénaz Fc 1
1	Arbent Marchon Us 1	8	Bresse Tonic Foot 2	8	Côt.Meximieux Villieu 2
2	Belley Cs 1	9	Centre Dombes Foot 1	9	Dombes Bresse Fc 2
3	Bourg Sud 1	10	Ent.Culoz Grd Colombier 1	10	Dortan Lavancia As 1
4	Bresse Tonic Foot 1	11	Essor Bresse Saône 2	11	Ent.Buyatin-Berges Rh.1
5	Côt.Meximieux Villieu 1	12	Foot Trois Rivières1	12	Essor Bresse Saône 3
6	Dombes Bresse Fc 1	13	Le Mas Rillier Fc 1	13	Fareins Saône Vallée 1
7	Ent.Haut.Ro.-Ht Rever. 1	14	Mille Etangs Sc 1	14	Grp Jeunes Valserhône 2
8	Grp Jeunes Valserhône 1	15	Montréal As 2	15	Le Mas Rillier Fc 2
9	Misérioux Trévoux As 1	16	Ol.Sud Revermont01 1	16	Marboz Esb 2
10	St Denis les Bourg Ol. 1	17	Plaine Revermont Foot 1	17	Nantua Us 1
11	Veyle Saône Fc 2	18	Veyle Saône Fc 3	18	Portes de l'Ain Sc 1
12	Viriat Cs 2			19	St Denis les Bourg Ol. 2
				20	St Denis les Bourg Ol. 3
				21	St Martin Mont Esr 2
				22	Veyziat Us 1

U15 niveaux 1-2 pour phase 3 début le 6 mars (pour D3-D4 en attente des rencontres en retard.)

<u>D1</u>		<u>D2</u>	
1	Bourg Sud 1	1	Ain Sud Foot 2
2	Bressans Fc 1	2	Bresse Tonic Foot 2
3	Grp Valserhône 1	3	Centre Dombes Foot 1
4	Misérioux Trévoux As 1	4	Côt.Luénaz Fc 1
5	Veyle Saône Fc 1	5	Côt.Meximieux Villieu 1
6	Viriat Cs 1	6	Dombes Bresse Fc 1
		7	Grp Valserhône 2
		8	Lagnieu Cs 1
		9	Marboz Esb 1
		10	Montréal As 2
		11	St Martin Mont Esr 1
		12	Thoissey Esvs 1
		12	Thoissey Esvs 1

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 18 janvier 2022

Senior à 8 Poule A rencontres non jouées

Hautecourt Romanèche As 1 – Thoissey Esvs 2 du 5 novembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Dombes Bresse Fc 1 – Bresse Foot01 2 du 4 décembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Thoissey Esvs 2 – Jassans Frans Foot 1 du 11 décembre reprogrammée le 30 janvier 2022.

Senior à 8 Poule B rencontres non jouées

Belley Cs 1 – Bellegarde Co Fc 1 du 05 décembre reprogrammée le 23 janvier 2022 à 11h00.

Ent. Bas Bugey Rhône 1 – Lagnieu Cs 2 du 12 décembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Senior à 11 Poule A rencontres non jouées

Ambronay St Jean Vx Es 1 – Misérieux Trévoux As 1 du 5 décembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Thoissey Esvs 1 – Mille Etangs Sc 1

Ces rencontres devront obligatoirement être jouées au 31 janvier 2022.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE & JANVIER & FEVRIER

CFF1 : Mercredi 16 Février au Samedi 19 Février (District VIRIAT) – 23 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CONCORDIA BELLEGARDE FC

BELGACEM Hichem

O. SUD REVERMONT 01

MENDES COSTA Francisco

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin

FOOTBALL TROIS RIVIERES

BAS Alex

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BOULLY Yvan

F. BOURG EN BRESSE PERONANS 01

BUELLET Nathan

CHAGNEUX Emmie

KRIMOU Abdeltif

MAKUMBUNDU Edyvanio

OURAGHI Kamil

JASSANS FRANS

GONCALVES Justine

FC DOMBES

MOSENGO Loïc Abdel

IAFRATE Stéphane

EVEIL DE LYON

AN Jun

FEUDJEU Modeste

FC CANTON VINAY

GUEDADA Eddy

AS PARMELAN VILLAZ

WAGENAAR Pierre Mathieu

AS ST FORGEUX

MANNECHEZ Simon

ST DENIS AMBUTRIX

PERCIBALLE Anthony

BELLEY CS

HUGNON Benjamin

IHNANE Othmane

PHILIPPON Nathan

SOUMARE Yaya

Module U13 : Samedi 12 Février et Dimanche 13 Février (JASSANS) – 7 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

VALSERINE FOOTBALL CLUB

NUNES Filipe

FC MAS RILLIER

POURCHAIRE David

TRIAIY Bruno

JASSANS FRANS FOOTBALL

CORBAT Laurent

VALEROU LOU Pablo

BELLEY CS

EL IDRISSE Rachid

AIT HAMADA Zakaria

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : 2nd Tour

***LISTE DES JOUEURS CONVOQUES POUR LE RASSEMBLEMENT DU SAMEDI 22 JANVIER à ST MARTIN DU MONT
(9h15/12h).***

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	MALERBA	THEO	19/08/2009
AIN SUD	REPIQUET	THEO	15/08/2009
AIN SUD	BUISSON	UGO	01/10/2009
AIN SUD	ANDRIETTI	TOM	12/01/2009
AIN SUD	XHAFERAJ	KEVIN	29/10/2021
AIN SUD	VINCIGUERRA	TOM	25/09/2009
AIN SUD	CLUZEAU	ABEL	07/10/2009
AIN SUD	ROSIER	KEYLIANN	07/12/2009
AS MISERIEUX TREVoux	MAGALHAES	Noah	05/01/2009
AS MISERIEUX TREVoux	MARMAIN	Nathan	13/03/2009
AS MISERIEUX TREVoux	LOISON	Achille	11/09/2009
CENTRE DOMBES	MONTRADE	Lucas	04/03/2009
COTIERE MV	CALARD	Hugo	09/02/2009
CS LAGNIEU	AZDADI	Omar	22/06/2009
CS LAGNIEU	CHAUVIN	Joris	20/01/2009
CS LAGNIEU	MARTIN	Yanis	07/04/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BERRY	Mathis	25/01/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	POMMIER	Enzo	18/05/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BOZONNET	Jordan	30/03/2009
FC SERRIERES VILLEBOIS	MATHEVET	Tylan	24/10/2009
FC VEYLE SAONE	TROMPARENT	Maxence	26/03/2009
FC VEYLE SAONE	JACQUET	Yael	20/03/2009
GJ VALSERHONE	DA SILVA SA	Gabriel	29/01/2009
GJ VALSERHONE	BELARBI	Ayoub	06/07/2009
GJ VALSERHONE	ZERABA	Imad	17/02/2009
GJ VALSERHONE	MAYET	Oscar	18/08/2009
PLASTICS VALLEE FC	HARBOUCHE	Ayoub	25/07/2009
PLASTICS VALLEE FC	SAYLAN	Semih	22/11/2009
PLASTICS VALLEE FC	DJELLOUL	Salman	08/08/2009
SAINT DENIS AMBUTRIX FC	LAPERROUSE	Maxens	29/12/2009
US REPLONGES	DEGRANGE	Valentin	13/08/2009
US REPLONGES	CHARBON	Léo	16/02/2009

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

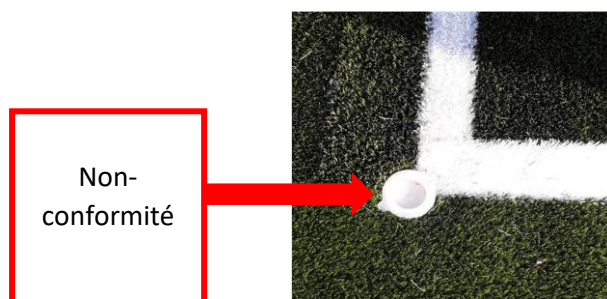
Informations générales

Les poteaux de corners et drapeaux de coin

Chaque angle de terrain est marqué par un fanion de 0,45 x 0,45 m fixé à une hampe non pointue, d'un matériau ne présentant aucun danger en cas de rupture et ayant une hauteur minimum de 1,50 m au-dessus du sol.

Ils sont implantés à l'intérieur du tracé. Ils sont tangents aux limites extérieures des lignes de but et de touche.

Conformément aux dispositions prévues par les lois du jeu de l'IFAB (International Football Association Board) la reproduction, réelle ou virtuelle, des logos ou emblèmes de la fédération française de football, des compétitions ou des clubs est autorisée sur les drapeaux de coin.



Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

SALARIAT - FICHE DE POSTE PRF 2022-2023



Plaine Revermont Football recrute un Responsable Technique jeunes pour la saison prochaine.

PROFIL

- **Compétences /Diplômes** : Permis B + véhicule - BMF Souhaité – à minima BPJEPS + certification CFF1 CFF2
- **Expérience** : 3ans d'expérience coaching minimum
- **Personnalité** : Assiduité – dynamisme – autonomie
- **Contrat** : CDI 35h ou contrat d'apprentissage (BMF – BEF)
- **Rémunération** : Salaire conventionnel + prime sur objectif + Indemnité kilométrique
- **Lieu de travail** : St Etienne du Bois et Val Revermont Treffort
- **Prise de poste** : 15 juillet 2022

MISSIONS

- Gestion école de foot
- Gestion des stages
- Gestion périscolaire (Accompagnement Educatif et Sportif)
- Coordinateur jeunes (orga week-end, créneaux gymnases)
- Responsable de la politique technique jeunes
- Relations écoles et centre de loisir
- Organise les évènements en lien avec les catégories : photos équipes, réunion école de foot, activité de cohésion / stage de préparation)
- Propose une planification des contenus d'entraînement sur l'ensemble de l'école de foot
- Assure le bon déroulement des séances
- Gestion des plateaux à domicile
- Organise une partie des manifestations en lien avec les responsables de commission
- Collecte des documents de licence en lien avec le responsable
- Intervention dans les écoles = fidélisation nouveaux joueurs
- Assure un compte rendu mensuel de ses actions au club

Merci de transmettre votre CV (professionnel et sportif) et une lettre de motivation :

- par mail à l'adresse mail suivante : valentin.flottet@gmail.com
- par courrier à Valentin Flottet : 11i rue neuve, 01370 St Etienne du bois

Dépot de candidature avant le 31 mars 2022